



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

transports scolaires

Question écrite n° 62907

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la réglementation des transports scolaires. En zone rurale, de nombreux enfants, ayant recours au transport scolaire, ont parfois des trajets de plus d'une demi-heure à trois sur une banquette. Ces parcours se révèlent extrêmement difficiles pour des enfants scolarisés en école maternelle ou primaire. En conséquence et dans l'intérêt des enfants, il lui demande de lui préciser les modifications de la réglementation actuelle que compte prendre le Gouvernement pour garantir une meilleure qualité de ramassage scolaire adapté à l'âge des enfants.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62907

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3634